



---

# CONSEIL MUNICIPAL N°21

## DU MERCREDI 7 MARS 2018 EN MAIRIE

Ouverture de séance : 18h40

Fin de séance : 20h00

Présents : AUDOLI Jean-Marie, CURE Christian, FIAMMETTI Pierre, GOBERT Nadège, FILIPPI Raymond, GROESSER Henri, SAKALOFF Gilles, MARTIN Éric

Absents excusés : SALLES Pierre donne pouvoir à AUDOLI Jean-Marie, DUTRIEUX Fabienne, BOSCHETTI Jean-Pierre, DANHIEZ Fabian, FRASCONI Sébastien, BESSARD-DUPARC Guylaine

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : GOBERT Nadège

---

## **COMPTE RENDU**

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

**Approuvé à l'unanimité**

2. AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2017-2022

**Approuvé à l'unanimité**

3. RENOUELEMENT CONVENTION COLLABORATEUR OCCASIONNEL BENEVOLE

**Approuvé à l'unanimité**

4. RENOUELEMENT POSTE VACATAIRE NOUVELLES DE BONSON

**Approuvé à l'unanimité**

5. RENOUELEMENT ACTIVITE ACCESSOIRE

**Approuvé à l'unanimité**

6. TRANSFERTS PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE BONSON A LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR DE DIVERS BIENS DANS LE CADRE DU TRANSFERT DES COMPETENCES VOIRIE, STATIONNEMENT, ASSAINISSEMENT ET EAU, AVEC CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

**Approuvé à l'unanimité**

7. DELIBERATION D'INTEGRATION AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR, DES COMMUNES D'AMIRAT, DE COURMES ET DE TOURRETTES SUR LOUP SUR LA TOTALITE DE SON TERRITOIRE

**Approuvé à l'unanimité**

8. AMENAGEMENT FORET COMMUNAL

**Approuvé à l'unanimité**

## Divers :

Le prochain conseil municipal se tiendra le 09/04/2018 en mairie à 19h.

Le 09 mars 2018 à 11h il y a l'inauguration des travaux de requalification des rues du village.

Au 01/07/2018 le SDEG sera remplacé par la Métropole Nice Côte d'Azur.

---

## PAROLE DONNEE AU PUBLIC :

### Sandrine GAIDON : **Pourquoi les procès-verbaux ne sont-ils pas diffusés sur le site Internet ?**

Le maire : Les comptes rendus sont normalement affichés sur la porte de la mairie. Nous travaillons en ce moment à la refonte de notre site Internet, qui, en effet, n'est plus à jour.

Sandrine GAIDON : Pour information le dernier procès-verbal sur le site date d'octobre 2017.

### Sandrine GAIDON : **Le stationnement n'a pas été abordé lors du point 6**

Le maire avec Christian CURE : Si, les stationnements transférés sont la place du Festin et la place Désiré Scoffier ainsi que ceux sur l'Allée Léon Roux.

### Sandrine GAIDON : **J'ai noté une baisse de la qualité au niveau du nettoyage**

Le maire : Je ne partage pas votre analyse même si certaines incivilités sont constatées. Nous ne pouvons pas mettre un policier. Les employés métropolitains font un travail remarquable, ils sont deux et gèrent le village, le Gabre, les Salles, St Hospice, la RM27.

### Sandrine GAIDON : **La qualité des illuminations de Noël était moindre cette année**

Le maire : Les illuminations de Noël sont à la charge de la commune pour un montant d'environ 11 000€. La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter ce budget au détriment d'un autre ou d'augmenter les impôts.

### Sandrine GAIDON : **Les agents ne passent pas nettoyer toutes les rues hormis avant les manifestations.**

Le maire : Je ne partage toujours pas votre analyse. Les deux agents métropolitains passent régulièrement dans toutes les rues, mais ne peuvent faire que ça. Nous constatons malheureusement de nombreuses incivilités. Les jardinières mises en place pour l'inauguration des travaux de requalification des rues du village ont été offertes par la Métropole Nice Côte d'Azur. Il est tout à fait normal et opportun d'effectuer un effort supplémentaire avant une manifestation, comme nous le faisons quand nous recevons du monde à la maison.

René CASARA : Les agents métropolitains sont très bien, ils font ce qu'ils peuvent au regard des moyens et des possibilités dont ils disposent, c'est un métier difficile. Il manque peut-être une personne ou du temps. Les riverains subissent en effet ce manque de moyens mais qui n'entache en rien la valeur des agents métropolitains sur la commune de Bonson.

### René CASARA : **Des problèmes électriques sont toujours présents à la rue de la Tour, depuis plus de 6ans.**

Christian CURE : Le SDEG a participé aux différentes réunions et devait poser les câbles lors des travaux des rues réalisés l'an dernier. Cependant à ce jour, ils ne sont toujours pas intervenus.

### René CASARA : **Le vote du taux supplémentaire de la Métropole au niveau du foncier**

Le maire : La Métropole doit faire face à des besoins financiers dus notamment à la perte des dotations de l'Etat. La Métropole est à ce jour la seule à ne pas avoir instauré de taxe sur le foncier bâti. Cette taxe permettra de maintenir nos investissements au sein de la Métropole et donc pour notre commune. Ce taux de 6,4% sera voté lors du prochain conseil métropolitain où la commune de Bonson a donné un avis favorable. Cette augmentation s'élèvera entre 5€ et 12€ par famille bonsonnoise.

René CASARA : Certaines familles dont les retraités, vont subir ces hausses qui représentent une part importante de leur budget.